

ÉTUDE SUR LA FOLIE HYSTÉRIQUE
ou de l'hystérie considérée comme cause d'aliénation mentale

de **Jules-Amédée Bulard**

Série « Trouvailles et retrouvailles », dirigée par Jacques CHAZAUD

Dans ce travail, l'auteur expose pourquoi il juge que « sous l'influence prolongée des causes qui lui ont donné naissance, ou bien, malgré la cessation d'action de ces causes, par la seule marche continue ou ascendante des phénomènes qui la constituent, l'hystérie peut se constituer en aliénation mentale : aliénation mentale qui, dans les différentes formes de délire qu'elle peut revêtir (...), conserve un cachet tout à fait spécial qui en fait une forme, une entité à part. »

Cette entité morbide, l'auteur en expose la clinique à travers une douzaine d'observations (dont deux à caractère sexuel prononcé). Les accès, qui peuvent durer plusieurs années, présentent de nombreuses rechutes et de multiples variantes symptomatologiques, marquées du sceau de la mobilité des mutations délirantes, parfois « instantanées », etc. Il la nomme la folie hystérique.

Au moment où Bulard écrit, la folie désigne, sans équivoque aucune, une grave « vésanie », à savoir ce que Freud, parmi tant d'autres dans la même décennie, nommera la psychose hystérique, laquelle peut aboutir à la démence ...

Bien que l'auteur n'ait pu développer son argumentaire en totalité, son travail publié est suffisamment étoffé pour contribuer exemplairement à la question, toujours disputée, du délire hystérique comme signe de « conversion » psychique, de la psychose hystérique comme trouble autonome de la personnalité, ou de la folie hystérique comme manifestation prodromique ou symptomatologie épisodique d'une « folie discordante » (schizophrénie), d'une manie dépressive, ou d'une autre maladie mentale ...

Jules-Amédée Bulard, élève de B.-A. Morel à l'asile de Méréville (près de Rouen), soutint à Montpellier, en 1858, la présente thèse sur une question toujours disputée.